

Protocole de l'assemblée de la LN (ALN), du samedi, 10.9.2005, à 10H00 à la maison du sport, 3006 Berne

Présidence Urs Schärner
Vérificateur du scrutin J. Witz, Lugano et Z. Kurtovic, Kloten
Protocole Markus Werner, Directeur FSTT

Ordres du jour

1. Salutations

A. Wermelinger, Président FSTT, souhaite la bienvenue aux personnes présentes pour la première ALN et il remercie U. Schärner, groupement d'intérêt de la LN et la commission des statuts et des règlements (CSR) pour les travaux de préparation fournis.

2. Conduite de l'assemblée

A. Wermelinger remercie U. Schärner qui s'est mis à disposition pour conduire l'ALN de ce jour. L'assemblée décide à l'unanimité d'élire U. Schärner comme responsable de l'assemblée. A. Wermelinger propose P. Weibel du TTC Wil SG aux élections comme président du jour. P. Weibel est confirmé dans cette fonction par les délégués.

U. Schärner remercie A. Wermelinger pour la bienvenue et pour les travaux de préparation qui ont permis d'élaborer ensemble avec la CSR et M. Werner, directeur de la FSTT le règlement NL.

U. Schärner constate que M. Werner rédigera le protocole.

3. Appel / vérification du scrutin

M. Werner procède à l'appel :

Non excusés : (amende selon RF FSTT Art. 12.1.9)

CTT Bernex, CTT Châtelaine, CTT Espérance, CTT Mandement, CTT Martigny, CTT Silver Star, CTT Versoix, TTC Aarberg, TTC Aesch, TTC Baar, TTC Bâle, TTC Young Stars Zürich

Excusés :

CTT Collombey-Murraz, CTT Cortaillod, CTT Crissier, CTT Forward-Morges, CTT Fribourg, TTC Chur, TTC Münchenstein-City, TTC Münsingen, TTC Olten, TTC Romanshorn, TTC Schenkon, TTC Schwarzenburg, TTC Solothurn, TTC Wädenswil, TTC Wettstein Bâle, TTC Winterthur.

Jusqu'à l'approbation du règlement, chaque club dispose d'une voix.

Vérification du scrutin : Nombre des voix présentes : 21 ; majorité absolue : 11

4. Constitution de la LN

a) Règlement

U. Schärner constate qu'il a élaboré le règlement de la ligue nationale ensemble avec A. Wermelinger, M. Werner et de la CSR. Pour que la LN puisse exercer ses droits, le règlement doit être approuvé dans la version présentée. Le CC décidera le 5 novembre 2005 de la version votée.

G. Barnetta, TTC Münchenbuchsee, formule une demande concernant l'art. 3.3 – que la décision concernant les votations par appel nominal des délégués soit décidées par l'ALN.

La demande est rejetée avec 9 voix pour, 10 contre et 2 abstentions.

I. Jain, CSR, formule la demande de compléter l'art. 3.4 comme suit : au premier tour des votes, la majorité absolue des suffrages valables est décisive et au second tour, la majorité simple suffit.

La demande est approuvée à l'unanimité.

H. Nick, STT Riva San Vitale, formule la demande, de remplacer au niveau de l'art. 3.5 „ne sont pas représentés,..“ par :

„...une absence non-excusee,..“

La demande est rejetée avec 5 voix pour et 16 contre.

T. Miller, CTT Bulle quitte l'assemblée.

Vérification du scrutin : nombre de voix présentes : 20, majorité absolue : 11

G. Barnetta formule la demande que le comite doit être composé de 4 - 5 membres.

La demande est rejetée avec 7 voix pour, 10 contre et 3 abstentions.

Au niveau de l'art. 4.6, I. Jain se pose la question qui est responsable du calendrier définitif des matchs.

L'objection est correcte et U. Schärrier formule la demande de supprimer le terme „provisoire“.

La demande est approuvée avec 17 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

La CSR a encore formulé à propos de l'art. 2.1 la demande supplémentaire suivante : si un club retire conformément à l'art. 50.9.1 du R.S. une équipe de la LN avant le 15 mai, il perd à travers la date du retrait la qualité de membre NL ou s'il a plusieurs équipes de la LN, le droit de vote pour l'équipe retirée.

La demande est approuvée à l'unanimité.

I. Jain demande à l'ALN si elle est d'accord avec la pratique en usage que la CSR procède aux modifications rédactionnelles du règlement LN.

L'ALN est d'accord de procéder aux modifications rédactionnelles.

U. Schärrier procède aux votes finaux.

Le règlement LN est approuvé à l'unanimité par l'ALN.

Conformément au règlement LN, la répartition des voix a été modifiée.

Vérification du scrutin : nombre de voix présentes 64, majorité absolue : 33

a) Election du président

U. Schärrier se présente aux délégués comme candidat pour le poste de président. Le président du jour pose la question à l'assemblée si d'autres propositions sont connues pour le poste de président de la LN. Il n'y a pas d'autres candidats qui se présentent.

U. Schärrier est élu par l'assemblée à l'unanimité comme 1^{er} président de la LN.

b) Election comité

U. Schärrier donne la parole à P. Weibel pour présenter sa candidature au comité de la LN. P. Weibel se présente brièvement et annonce qu'en cas d'élection, il se retirera de la commission de recours afin d'éviter des conflits d'intérêts. D. Hofer, TTC Stettlen/Münchenbuchsee se présente comme 3^{ème} membre du comité. Elle ne pourra être engagée que de façon limitée jusqu'au 29 avril 2006 en raison d'un double engagement pour son travail et ses études.

P. Weibel est élu à l'unanimité par l'assemblée. D. Hofer est élue, en son absence, à l'unanimité avec 7 abstentions.

U. Schärrier souhaite avoir un représentant de la Suisse romande dans le comité de la LN et il demande aux clubs de la Suisse romande de lui signaler des candidats.

5. Discussion système des matchs

U. Schärrier retient qu'un groupe de travail a siégé quatre fois dans le cadre de „Avanti FSTT 2005“ et qu'il a remis une recommandation à l'attention de l'AGD. Le groupe de travail a été dissout et un nouveau GrT a été mis en place avec trois représentants des AR et trois représentants de la LN. Les représentants des AR – sous réserve de l'approbation des présidents des AR - sont : M. Lüthi (NWTTV), B. Clot (AVVF) et A. Zimmermann (OTTV). U. Schärrier se propose lui-même et P. Weibel comme représentants de la LN :

Le calendrier se présente comme suit :

Janvier 2006	Elaboration d'une proposition
Fin mars 2006	Prise de position par les clubs par rapport à la proposition
Fin avril 2006	Proposition à l'attention du CC
Fin juin 2006	Délibération et demande adressée au CC
AD d'automne 2006	Votation concernant les systèmes de matchs
Saison 07/08	Première saison de transition

U. Schärer souhaite inclure les avis des clubs à propos du système de matchs afin que les représentants de la LN puissent les défendre au niveau du groupe de travail.

M. Frass, TTC Rapid Luzern : En tant que club prometteur et assurant la relève, il lui semble évident que la promotion dans la LNA a été une bonne décision. Rapid Luzern est néanmoins partie du principe que le système des matchs de la LNA apportera, au plus tard pour la saison suivante, une amélioration. Le n° 3, très souvent un jeune joueur, ne dispute, avec le système actuel, la plupart du temps qu'un seul match. Il exige que le n° 3 puisse jouer plus qu'un seul tour.

D. Widor, TTC Liebrüti, est d'avis que l'on devrait laisser tomber l'idée d'un système uniforme des matchs. Les ligues classées en fin de classement souhaitent disputer tous les matchs, les ligues nationales ont d'autres besoins et peuvent terminer le match selon leurs décisions.

K. Schweizer, TTC Belp, souhaite renforcer le vote de D. Widor encore un peu plus. D'après lui, la fracture se situe entre la LN A et B. Il propose que ces dernières puissent décider elles-mêmes de leur système de matchs.

M. Frass, TTC Rapid Luzern, retient que la LNA a des besoins particuliers. Mais il croit aussi que l'on pourra les réunir dans un système uniforme de matchs. Il est d'avis qu'au niveau de la LNA les jeux se terminent tout simplement avec 6:0 et que les ligues classées à la fin du classement puissent achever la partie comme il a été proposé au cours de l'AGD 2005. En ce qui concerne le système à points, il est d'avis que tout le monde a pris l'habitude de ce système et qu'il ne pose plus de problème même s'il n'est pas correct au niveau mathématique. Au niveau de la LNA, il plaide en faveur d'un système de points 2:0.

R. Wyss, TTC Ostermundigen, retient qu'au niveau de la LNA, on joue des play-off. La répartition des points avec quatre points n'est certes pas correcte sur le plan mathématique néanmoins, il plaide en faveur de la répartition des points par quatre au niveau de la ligue régionale jusqu'à la LNB. Ainsi, jusqu'à la fin, ce seul point sera disputé.

G. Barnetta, TTC Münchenbuchsee, souhaite qu'un système uniforme de matchs soit introduit. Il est d'avis que même la répartition des points devrait être uniforme : pour une victoire 2 points, etc. et au niveau du classement, les différents matchs devront être comptés comme critère.

M. Frass, TTC Rapid Luzern, est d'avis qu'il est relativement difficile de rendre équitable la répartition des points si pour les uns les matchs se terminent par 6:0 et les autres peuvent continuer à jouer. Il cite comme exemple le badminton où chaque match compte un point. Si on achève une partie, le niveau de la victoire doit en tous les cas être pris en considération.

E. Hafner, TTC Rio-Star Muttenz, pose la question de la communication, à savoir pourquoi il est indispensable d'avoir un système uniforme de matchs. U. Schärer explique qu'actuellement il existe un trop grand nombre de systèmes. C'est un problème de crédibilité. Le spectateur, le journaliste ne le comprend pas. E. Hafner est d'avis que la coupure doit être faite après la LNA. Il plaide en faveur des équipes à 4 joueurs au niveau de la LNA pour que les clubs soient obligés de se bâtir sur une certaine largeur et pour que le travail avec les jeunes devient important.

J. Witz, STT Lugano, aimerait attirer l'attention sur le fait que le GrT doit d'abord définir quels objectifs seront valables pour chaque ligue. Il est logique que les objectifs de la LNA ne soient pas les mêmes que ceux d'une ligue classée plus bas. Il aimerait surtout insister sur le fait qu'il est important de prendre en compte le temps pour les voyages par rapport au temps passé pour les matchs des ligues en bas du classement. Il est d'avis qu'il est important que des étrangers jouent dans la ligue nationale mais qu'il n'est pas bien que seul l'argent décide qui pourra être ou non champion.

P. Weibel retient que la LNA avec des équipes à 4 joueurs ne résoud pas le problème. En 1^{ère} et 2^{ème} position jouent les étrangers et les Suisses en 3^{ème} et 4^{ème} position. L'aspect de faire promouvoir les jeunes, n'est pas au centre des préoccupations. La question se pose si les clubs de la LN sont en mesure de décider d'un système uniforme de matchs. S'ils ne le réussissent pas au sein de l'ALN, la question se pose où se trouve la ligne séparative. Il pose de façon provocante la question si l'on ne pourrait pas supprimer la LNC.

Pause déjeuner de 12H15 – 13H00

Vérification du scrutin : nombre de voix présentes : 54, majorité absolue : 28

U. Schärrier pose les questions consultatives suivantes qui, dans le cadre du GrT du système des matchs, devrait être défendues :

Qui est d'avis que la LN devrait avoir un système uniforme des matchs ?

Oui : 33, non : 22, abstentions : 2

Qui peut accepter que la LNA messieurs dispute ses matchs avec un autre système ?

Oui : 38, non : 6, abstentions : 13

Qui est d'avis que le match devrait être terminé au moment de la décision ?

Oui : 25, non : 31, abstentions : 1

Comment devrait se faire la répartition des points ?

0/1/2 oui : 24, non : 31

Qui se prononce en faveur des points de bonus (conformément à la proposition de l'AGD) ?

Oui : 14, non : 30

E. Hafner, TTC Rio-Star Muttentz, propose de coopérer comme 3^{ème} représentant de la LN au sein du GrT. R. Wyss, Ostermundigen, pose aussi sa candidature en tant que membre du GrT car il est d'avis que le club Rio-Star Muttentz est déjà représenté par M. Lüthi.

P. Weibel, U. Schärrier et R. Wyss sont élus dans le GrT systèmes de matchs.

6. Discussion concernant le calendrier du championnat d'équipe 2006/07

P. Weibel émet l'idée de mettre en place un calendrier uniforme des matchs. Il demande pourquoi pas toutes les ligues de la LN ne peuvent pas jouer les tours à la même date.

J. Witz, STT Lugano est d'avis qu'il ne s'agit pas d'un problème du calendrier des matchs mais d'un problème du RS FSTT. qui précise qu'un joueur suppléant ne pourra jouer au départ que dans une ligue en bas du classement.

P. Weibel, s'adresse à G. Barnetta, président de la CT en demandant pourquoi les dames s'arrêtent plus tôt que les messieurs. G. Barnetta prend position et explique qu'il n'y a que 6 équipes par groupe et que les play-offs commencent déjà par la ½-finale. Il est possible de faire prolonger cela mais les dames jouent moins de matchs.

I. Renold, TTC Bremgarten est d'avis qu'un démarrage plus tard serait mieux, mais elle ne peut pas dire si cela serait envisageable à cause de matchs de promotion NLB/NLA.

C. Ghisleni, TTC Wollerau, fait remarquer qu'au niveau de la LNB beaucoup de matchs doivent être disputés dans un laps de temps très court.

K. Opprecht, TTC Rapid Luzern, précise qu'il y a des systèmes très différents et qu'une discussion sur un démarrage uniforme ne sert à rien.

7. Discussion concernant les directives des ligues nationales

R. Borleau, CTT Meyrin, constate par rapport aux calendriers de matchs que les directives des LN n'ont pas été respectées.

G. Barnetta, président de la CT, retient que seul T. Huber, président CT du TTVI l'a remarqué et a réagi. Il constate ne pas avoir transposé les directives 1 :1 mais que l'établissement du calendrier des matchs n'a pas été possible avec les anciens supports.

J. Witz, STT Lugano retient que la FSTT a imposé un report d'un match de la LN dans la LNA parce que les joueurs de ce club n'ont pas été disponibles.

A. Price, TTC Münchenbuchsee, propose de modifier les directives de la LN de telle sorte qu'un match de la LN puisse être reporté ou avancé d'une semaine.

8. Définition de la date de la prochaine ALN

L'assemblée de l'ALN devrait toujours avoir lieu dans la matinée de l'AD de l'automne. Le DCC fixera probablement encore la date dans le cadre du jubilé de 75 ans de la FSTT.

9. Divers

U. Schärrel formule la demande de fixer le montant de l'amende pour la non participation à CHF 100.-.

M. Hess, TTC Affoltern a. Albis, propose de définir le montant en fonction du nombre de voix.

J. Witz, STT Lugano, est d'avis qu'il ne s'agit pas d'une amende pour ceux qui sont absents mais d'une prime pour ceux qui viennent.

La demande de CHF 100.- est approuvée avec 53 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

U. Schärrel informe qu'il sera probablement possible à partir de la saison prochaine de faire entrer les dates de matchs on-line dans le RC.

Z. Kurtovic, TTC Kloten, est étonné par le grand nombre de clubs absents. Il charge le comité NL de s'inquiéter des causes. Il attire aussi l'attention sur le fait d'une représentation de la Suisse romande serait indispensable.

B. Knoblauch, TTC Schöffland, se demande pourquoi on discute tout le temps à propos des systèmes de matchs. Une enquête a été faite, les résultats sont clairs et on pourrait en décider.

U. Schärrel remercie G. Barnetta pour son engagement au niveau de la ligue nationale jusqu'à sa constitution. A partir de maintenant, le comité de la LN est responsable des intérêts de la LN.

U. Schärrel remercie les traducteurs pour leur travail et souhaite à toutes les personnes présentes un bon retour.

Il clôt la séance à 14H45.

Fédération Suisse de Tennis de table

Directeur



Markus Werner

Annexe :

Version définitive règlement LN

Copie adressée à :

Clubs LN de la FSTT

CC de la FSTT

Présidents de la CT des AR

CT de la FSTT

CSR de la FSTT

Berthoud, en septembre 2005